

EI COUDERC CAROLINE

LD LE MAS
46340 - DEGAGNAC
France

FACTURE

LA PETITE TABLE

Lieu dit charbonnier
24250 SAINT MARTIAL DE NABIRAT
France

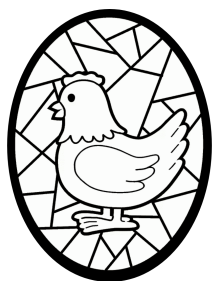
N° : FAC00000039

Date : 06/05/2025

N° client : 11

Réf. : Réf. aux BDL00000127 BDL00000155 BDL00000179 BDL00000229

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Montant HT	TVA
Bon de livraison N°BDL00000127 du 01/04/2025					
PONTE 30.03.25 DLC 27.04.25					
Alvéole de 30 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 30	3,00	Ens	6,00 €	18,00 €	5,50%
Sous-total bon de livraison				18,00 €	
Bon de livraison N°BDL00000155 du 08/04/2025					
PONTE 06.04.25 DLC 04.05.25					
Alvéole de 30 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 30	4,00	Ens	6,00 €	24,00 €	5,50%
Sous-total bon de livraison				24,00 €	
Bon de livraison N°BDL00000179 du 15/04/2025					
PONTE 13.04.25 DLC 11.05.25					
Alvéole de 30 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 30	4,00	Ens	6,00 €	24,00 €	5,50%
Sous-total bon de livraison				24,00 €	
Bon de livraison N°BDL00000229 du 29/04/2025					
PONTE 27.04.25 DLC 25.05.25					
Alvéole de 30 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 30	4,00	Ens	6,00 €	24,00 €	5,50%
Sous-total bon de livraison				24,00 €	



EI COUDERC CAROLINE

LD LE MAS
46340 - DEGAGNAC
France

FACTURE

LA PETITE TABLE

Lieu dit charbonnier
24250 SAINT MARTIAL DE NABIRAT
France

N° : FAC000000039

Date : 06/05/2025

N° client : 11

Détail de la TVA

Code	Base HT	Taux	Montant
Réduite	90,00 €	5,50%	4,95 €

Total HT	90,00 €
TVA	4,95 €
Total TTC	94,95 €

Règlement

Chèque

Echéance(s)

94,95 € au 30/06/2025

Le montant total s'élève à quatre-vingt-quatorze euros et quatre-vingt-quinze centimes

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce). Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).